

LES PREDICATIFS VERBAUX DU KUSAAL

Houssouyam Appoline BAMBARA

Université Joseph KI-ZERBO

Appolineb24@gmail.com

Résumé

Cet article traite des prédicatifs verbaux du kusaal. Langue de type gur, c'est une langue minoritaire parlée au sud-est du Burkina Faso, plus précisément à Zoaaga et à Youga. Notre objectif est d'identifier les prédicatifs verbaux de l'inaccompli de cette langue en suivant le cadre théorique de la linguistique générale. Ce qui nous amène à nous poser les questions suivantes : quels sont les prédicatifs verbaux de l'inaccompli du kusaal ?

Au plan méthodologique, notre démarche descriptive s'inspire des travaux de Houis (1977) et de Creissels (1979 ; 1991 ; 2006 a). Ces auteurs ont travaillé dans la même optique théorique, celle de la linguistique générale. Le corpus sur lequel reposent nos analyses est constitué d'items lexicaux, de phrases extraits de Bouquiaux et Thomas (1987), et de textes natuels, notamment des contes et des chants que nous avons recueillis à Zoaaga auprès des locuteurs natifs de la langue. L'analyse de ce corpus nous a permis de répertorier six types d'inaccompli à savoir : l'habituel, le progressif, le projectif, le prospectif, l'impératif et l'optatif.

Mots-clés : *kusaal, prédicatif verbal, inaccompli.*

Abstract

This article deals with the verbal predicatives of the kusaal. A gur-type language, it is a minority language spoken in the south-eastern part of Burkina Faso, more precisely in Zoaaga and Youga. Our objective is to identify the verbal predicatives of the incompleteness of this language by following the theoretical framework of general linguistics. Which leads us to ask the following questions: What are the verbal predicatives of the incompleteness of the kusaal?

Methodologically, our descriptive approach is inspired by the work of Houis (1977) and Creissels (1979; 1991; 2006 a). These authors worked from the same theoretical perspective, that of general linguistics. The corpus on which our analyses are based is made up of lexical items, sentences extracted from Bouquiaux and Thomas (1987), and native texts, in particular tales and songs that we collected in Zoaaga from native speakers of the language. Analysis of this corpus has enabled us to identify six types of incompleteness, namely: the usual, the progressive, the projective, the prospective, the imperative and the optional.

Keywords: *kusaal, verbal predicative, unfulfilled.*

Introduction

Parlant des prédicatifs verbaux, Houis (1977 : 42) précise que « Le verbe est caractérisé par le fait que sa base (...) est associée à un système de morphèmes distincts de celui des noms. [Et] ces morphèmes sont des prédicatifs verbaux ». Nous distinguons deux types de prédicatifs verbaux, à savoir les prédicatifs verbaux de l'accompli et ceux de l'inaccompli. Cette manière de classer les prédicatifs verbaux du kusaal trouve sa justification dans les propos suivants de Creissels (2006a : 333) : « (...) autant la terminologie « accompli/inaccompli » est généralement acceptable pour l'étiquetage des formes verbales des langues négro-africaines, autant par contre la terminologie « perfectif/imperfectif ne peut qu'apporter la confusion dans la description de ces langues ». Cependant, cet article est uniquement consacré à l'étude des prédicatifs verbaux de l'inaccompli.

1. Les prédicatifs verbaux de l'inaccompli

L'aspect inaccompli envisage le procès en cours de réalisation. Selon Houis (1977 : 47), l'inaccompli est : « L'ensemble de procès annonciatifs ouvrant une situation postérieure par rapport à l'acte d'énonciation. (...) L'énonciation la pose (la situation) hors de l'accomplissement et le contexte de l'énonciation en précise la nuance : habitude, généralité, éventualité, inchoativité, etc. ». Le kusaal présente six types d'inaccompli à savoir l'habituel, le progressif, le projectif, le prospectif, l'impératif et l'optatif.

1.1. L'habituel

Selon Houis (op.cit : idem), l'habituel est l' « aspect privilégiant le caractère habituel du procès ». Il indique un procès qui se déroule de manière permanente ou habituelle. Pour Dubois et al. (1994 : 230) « On appelle habituel l'aspect du verbe exprimant une action qui se produit habituellement, qui dure et qui se répète habituellement ». L'habitude dénote ainsi l'habitude, la durée et la répétition. En kusaal, l'habituel est exprimé dans les énoncés transitifs et intransitifs par le prédicatif verbal **-t** dans les énoncés affirmatifs par le prédicatif **-r** dans les énoncés négatifs.

1.1.1. Le prédicatif verbal -t-

Le prédicatif verbal de l'habitude **-t-** se suffixe à la base verbale. Il est à son tour suffixé par /-t /, qui est le morphème de l'assertion en kusaal. L'adjonction du prédicatif à la base verbale n'est pas sans conséquence. Il subit une transformation morphophonologique en fonction de la consonne finale de la base verbale. Il s'emploie dans un procès en cours qui dure dans le temps ou qui se déroule habituellement.

Exemple (1) :

õ kpãʒãtti kɔʒɔma	« Il verse l'eau (actuellement) » .
//3sg/verser-hab/eau-déf//	
suʒv õ la wãt fãɲ	« Ce couteau coupe bien
/couteau-sg/démons/déf/couper-	(habituellement) » .
hab/bien//	

Cependant le prédicatif **-t** entraîne d'une part l'allongement de la voyelle de la base verbale, la présence d'une voyelle épenthétique, et d'autre part, il subit des phénomènes morphophonologiques tels la nasalisation, et l'assimilation consonantique.

- Le prédicatif -t et l'allongement vocalique

La suffixation du prédicatif verbal **-t** à la base verbale monosyllabique de type CV entraîne l'allongement de la voyelle

Exemple (2) :

Verbes	Prédicatif verbal	Habituel	Illustration	Glose
tĩ	+ -t- → tĩtĩ		õ tĩ:tt //3sg/tuer-hab//	« Il vomit ».
ɛ	+ -t- → ɛ:t		nam ɛ:t bi:la //2pl/chercher-hab/enfant-sg-déf//	« Vous cherchez l'enfant ».

Cependant la voyelle de certaines bases verbales de type CV reste intacte, elle ne s'allonge pas.

Exemple (3) :

Verbes Prédicatif Habituel verbal

jñ	+ -t- →	jñtu	tɔn jñtu ta:ba //1pl/voir- hab/récip//	« Nous nous voyons » .
zɔ	+ -t- →	zɔtu	bv: la zɔtu //chèvre- sg/déf/courir- hab//	« La chèvre court » .

- Le prédicatif verbal -t et l'assimilation

Il s'avère que le prédicatif verbal -t entraîne les mêmes phénomènes morphophonologiques que le morphème marqueur nominal /-t /que nous avons analysé au niveau des nominaux lorsqu'il est suffixé à une base de type CVn, CVm, CVl.

• Base verbale de type CVn + -t-

On constate que le prédicatif verbal -t copie le trait de nasalité de la consonne finale / n / de la base verbale. Par conséquent, le constituant verbal obtenu contient une consonne géminée. Par ailleurs on observe également une harmonie vocalique progressive. Ainsi le trait [-ATR] de la voyelle de la base verbale se porte sur la voyelle [+ATR] du prédicatif -t associé à la marque de l'assertion. Et l'ensemble -tu donne /ne/

Exemple (4) :

Verbe Prédicatif Habituel verbal

ttn	+ tt →	ttnne	ba ttnne //3pl/marcher- hab//	« Ils marchent ».
zĩzĩn	+ -tt →	zĩzĩnne	sā:na zĩzĩnne //étranger- déf/s'asseoir- hab//	« L'étranger s'asseoit ».

- **Base verbale de type CVm + -t-**

La base verbale CVm associée au prédicatif verbal -t-, devient par assimilation progressive CVm+mI. La consonne -t du prédicatif verbal copie les caractères nasal et labial de -m.

Exemple (5) :

ṭ̣ṣ̣m	+ tt	→	ṭ̣ṣ̣mme	ba ṭ̣ṣ̣mme	« Ils
				//3pl/éternuer-	éternuent ».
				hab//	
jaʔa	+ -tt	→	jaʔamm	õ sa:m pit	« Son oncle
m			e	jaʔamme	baïlle ».
				//3sg/oncle-	
				sg/baïller/hab/	
				/	

- **Base verbale de type CVI + -ti**

La base verbale CVI associée au prédicatif verbal -t-, devient par assimilation progressive CVI+lv. La consonne -t du prédicatif verbal copie le trait latéral de /l/.

Exemple (6) :

vâbul	+ -ti	→	vâbille	mam vâbille	« Je me
				//1sg/prosterner-	prosterne ».
				hab//	
vol	+ ti	→	volle	bi: la volle	« L'enfant
				//enfant-sg/déf/aval-	avale ».
				hab//	

Certaines bases verbales de type CVI font exception. La consonne finale se nasalise /l/ plutôt.

Exemple (7):

kâ:l	Compter	+ -ti	→	kâ:nne
bõ:l	Appeler	+ -ti	→	bõ:nne

1.1.2. Le prédicatif -r-

Le prédicatif **-r-** précédé du morphème de négation **bv**, se suffixe à la base verbale pour exprimer l'habituel uniquement dans les énoncés intransitifs exprimant la négation. Dans les énoncés négatifs, il est suffixé par la voyelle / a/. Cette voyelle est la marque de négation à

l'accompli habituel. La consonne /-r-/ du prédicatif subit les mêmes transformations morphologiques observées au niveau du précaif /-t-/ selon le segment qui le précède. Il y a l'allongement de la voyelle finale des bases verbales de type CV, l'épenthèse vocalique après les bases de type CVC, et la nasalisation après les bases de types CVN et CVI.

Exemple (8) :

kə	Cultiver	+ -	kə ra	ō bʊ kə:ra	« Il ne cultive pas ».
		ra		//3sg/nég/cultiver-hab-nég//	
bʊs	Regarder	+ -	bʊstra	mam bʊ bʊstra	« Je ne regarde pas ».
		ra		//1sg/nég/regarder-hab-nég//	
ʝəm	Chanter	+ -	ʝəmma	fʊ bʊ ʝəmma	« Tu ne chantes pas ».
		ra		//2sg/nég/chanter-hab-nég//	

1.2. Le progressif

Le progressif indique que l'action est en cours d'accomplissement. L'on note ainsi une coïncidence entre la réalisation du procès et le moment où l'on parle. Houis (ib. Ibidem) le définit comme étant un « procès en cours de réalisation au moment de l'énonciation ». En kusaal, il est exprimé par le prédicatif discontinu **bene...t** que l'on peut traduire en français par l'expression « être en train de... ». Il se postpose à la forme de l'habituel. L'expression du progressif est schématisée de la façon suivante :

Progressif ← **Prédicatif bene...t**

Ce prédicatif est en quelque sorte utilisé pour insister sur l'immédiateté de l'action en cours. En effet **bene** provient de la combinaison du prédicatif non verbal [be] « être en un lieu ou dans un état » et de [ne] qui est morphème de l'insistance.

Exemple (9) :

bʊpʊŋ	bene t̄:t	« La fille est en train de vomir ».
	//fille-sg/déf/prog/vomir-hab//	
mam	bene ga:t	« Je suis en train de partir ».
	//1sg/prog/partir-hab//	

1.2. Le prospectif

Le prospectif correspond aux formes traditionnellement désignées comme futur. Il signale une référence temporelle dans l'avenir. Il indique une imminence de l'action qui va s'accomplir incessamment. Il est exprimé par le prédicatif *je*, suivi de la reprise du pronom personnel et du verbe portant le morphème de l'inaccompli habituel. Le schème de prédication du prospectif se présente comme suit :

Prospectif \longleftrightarrow **je + pronom anaphorique + verbe à l'infinitif**

Exemple (10) :

mam je m **ga:tu**

« Je vais partir ».

//1sg/prosp/1sg/partir-hab//

õ sabõ: **je õ** kuti

« Son ennemi va trembler ».

//3sg/ennemi-

sg/prosp/3sg/trembler-hab//

1.3. Le projectif

Pour Houis (op.cit. : *ibid.*), le projectif (proj) est un « procès répondant d'une manière générale à un projet ("mettre en avant") : injonction atténuée, souhait, finalité, obligation, conséquence ». Le procès est programmé pour être réalisé dans le futur. Pour ce qui est du kusaal, nous prenons en compte l'expression du souhait et de la finalité car l'injonction et l'obligation sont traitées sous d'autres points. En kusaal, il est marqué par les prédicatifs *ne*, *ne tu*, *sa*: *ne* et *kũn*, postposés à la base verbale.

1.1.1. Le prédicatif *ne*

Le prédicatif /*ne* /est employé pour exprimer un procès qui va se dérouler dans un futur proche mais non déterminé. Il se postpose à la base verbale.

Exemple (11):

tũn ne jũm

« Nous chanterons ».

//1pl/proj/chanter//

lẽ:pa ne kã:le ligiri

« Le commerçant

//commerçant-sg-déf/proj/compter-

comptera l'argent ».

inac/argent//

1.1.2. *Le projectif ne tt*

Le deuxième élément du copule / ne tt / est un verbe de mouvement « venir » utilisé pour situer le procès dans un futur lointain, non déterminé par rapport au moment de l'énonciation.

Exemple (12) :

fʋ ne tt kɔ:tɪ kpela « Tu cultiveras ici ».
//2sg/proj/proj/cultiver-
hab/ici//

ba ne tt paʔan v bi:la « Il lui montreront
//3spl/proj/proj/montrer-hab/3sg/enfant-
sg/déf l'enfant ».

1.1.3. *Le projectif sa: ne*

Le premier terme du copule / sa: ne / est également employé en compagnie d'un second terme pour indiquer un procès inaccompli qui s'est déroulé à la veille du moment d'énonciation. Toute la copule est antéposée à la base verbale. On pourrait dire qu'il permet décrire une action qui s'est déroulée ou qui va se dérouler dans l'immédiat, un jour avant ou après le moment de l'énonciation. Le copule / sa: pa / traduit l'idée de « hier » tandis que / sa: ne / traduit celle de « demain » .

Exemple (13) :

ba sa: ne ga:t « Ils partiront demain ».
//3pl/proj/proj/partir-inac//

ja sa: ne nu dām « Vous boirez du dolo
//2pl/proj/proj/boire-inac/dolo/ demain ».

Le prédicatif verbal *kʋn* s'antépose à la base verbale pour exprimer le projectif dans une phrase négative.

Exemple (14) :

ō kʋn nōŋ soʔosoʔo « Elle n'aimera personne ».
//3sg/proj-nég/aimer-inacc/personne//

mam **kʋn** tām fʋ « Je ne t'oublierai pas ».
//1sg/poj-nég/oublier-inacc/2sg//

Lorsque la base verbale qui suit le projectif à valeur négative se termine par une syllabe ouverte CV dans un énoncé intransitif, la voyelle finale s'allonge.

Exemple (15) :

dt	Manger	sos la kv̄n dt : //mendiant-sg/déf-proj- nég/manger-nég//	« Le mendiant ne mangera pas ».
kv̄	Tuer	f̄v̄ kv̄n kv̄: //2sg/proj-nég/tuer-nég//	« Tu ne tueras pas ».

1.2. L'impératif

L'impératif sert à donner un ordre, un conseil ou à exprimer une interdiction à une ou plusieurs personnes. En kusaal, nous identifions deux types d'impératif à savoir l'impératif exclusif et l'impératif inclusif.

1.2.1. L'impératif exclusif

C'est une injonction qui est adressée à la deuxième personne du singulier et à la deuxième personne du pluriel excluant l'énonciateur. La présence du sujet n'est pas obligatoire. Cependant, l'absence du sujet ne signifie pas qu'il n'existe pas, il est plutôt sous-entendu.

- **L'impératif exclusif deuxième personne du singulier**

A l'impératif singulier, l'ordre est donné à la deuxième personne du singulier, excluant l'énonciateur. Le sujet n'est pas exprimé, il est marqué par le prédicatif verbal /-m / suffixé à la base verbale.

Exemple (16) :

dt	Manger	dtm	« Mange ! »
laʔa	Rire	laʔam	« Ris ! »

Nous constatons que la dernière syllabe contenant le prédicatif /-m / subit une modification tonale. En effet le ton devient un ton modulé montant. Le phénomène d'allongement vocalique observé au niveau des bases verbales de types CV à l'habituel, se produit également à l'impératif singulier.

Exemple (17) :

kʊ	Tuer	kʊ:m	« Tue ! »
ɟ̃	Voir	ɟ̃:m	« Vois ! »
so	Laver	so:m	« Lave ! »

Outre l'allongement vocalique, nous observons un phénomène d'épenthèse pour les bases verbales de type CVC en fonction du trait [ATR] de la voyelle de la base verbale.

Exemple 235 :

vol	Avaler	volem	« Avale ! »
mõn	Préparer du tô	mõntm	« Prépare du tô ! »

On observe également que la consonne bilabiale /-b / des bases verbales de types CVb subit une assimilation régressive. En effet, elle se nasalise au contact du prédicatif verbale /-m /.

Exemple (18) :

õb	Mâcher	+ -m	→ õm	« Mâche ! »
leb	Retourner	+ -m	→ Lem	« Retourne ! »

Par contre, les bases verbales de type CVN restent telles après l'adjonction du prédicatif /-m/.

Exemple (19) :

kʊm	Pleurer	kʊm	« Pleure ! »
kelem	Hurler	kelem	« Hurler ! »
zĩ̃n	S'asseoir	zĩ̃n	« Assois-toi ! »

- **L'impératif exclusif deuxième personne du pluriel**

L'impératif exclusif pluriel s'adresse à la deuxième personne du pluriel excluant l'énonciateur. Il est marqué par le prédicatif verbal /-me / qui se suffixe à l'infinitif.

Exemple (20) :

feltg	Bouger	feltgime	« Bougez ! »
õb	Croquer	õmme	« Croquez ! »
kat	Chasser	karime	« Chassez ! »

1.2.2. *L'impératif inclusif*

L'énonciateur est concerné par l'ordre donné. Dans ce cas, le verbe n'est pas spécifiquement marqué, il garde sa forme lexématique. Il est précédé du pronom inclusif *ti*, pronom de la première personne du pluriel qui est la forme réduite du pronom non emphatique *tũn*. Il n'est donc pas marqué par un prédicatif verbal.

Exemple (21) :

wãʔã	Casser	ti wãʔã //1pl/casser- inac//	« Cassons ! »
kpaʔa	Verser	ti kpaʔa //1pl/verser- inac//	« Versons ! »

1.3. *L'optatif*

Pour DUBOIS et al. (op.cit : 336), l'optatif est un mode de verbe exprimant le souhait ou le désir. En kusaal, l'optatif s'exprime par le couple **se: ka** ou tout simplement **ka** placé en début d'énoncé.

Exemple (25) :

se ka m ba:ba tũna « Que mon père vienne ! »

//opt/1sg/père/venir-inac//

Ka wen ne bõ:t sɛʔɛma ʔŋɛ « Que la volonté de Dieu soit faite ! »

//opt/Dieu/relat/chose/faire-inac//

Le tableau ci-après est une récapitulation des prédicatifs verbaux de l'inaccompli en kusaal.

Tableau : Récapitulatif des prédicatifs verbaux de l'inaccompli du kusaal

TAM	Inaccompli	
	Positif	Négatif
Habituel	-t	-r
Progressif	bene...-t	
Projectif Futur proche Futur éloigné Le jour après	ne ne tu sa: ne	kʊn
Prospectif	je	
Impératif	-m -me	
Optatif	se: ka	

Conclusion

Cet article avait pour objectif général de faire une étude descriptive des prédicatifs verbaux de l'inaccompli du kusaal. Il s'est agi de faire leur taxinomie et de les analyser. Pour l'atteindre, il s'est inscrit dans le cadre de la linguistique générale en s'inspirant des travaux de Houis (1977) et de Creissels (2006a). L'analyse du corpus nous a permis de relever respectivement six types d'inaccompli à savoir l'habituel, le progressif, le projectif, le prospectif, l'impératif, le prohibitif, l'optatif. Certains se suffisent à la forme infinitive du verbe, tandis que d'autres s'y antéposent. Contrairement aux autres prédicatifs verbaux, celui du progressif est de forme discontinue.

Bibliographie

BOUQUIAUX Luc et M.C.THOMAS Jacqueline (1987), *Enquête et description des Enquête et description des langues à tradition orale. Tome II, Approche linguistique (questionnaire grammatical et phrases)*, Reimpression (2^e éd. rev. et augm.1976, 1^{re} édition 1971), Paris, CNRS, SELAF.

CREISSELS Denis (1979), *Unités et Catégories grammaticales. Réflexion sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Université des langues et lettres, Grenoble, 209 p.

CREISSELS Denis (1991), *Description des Langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, ELLUG.

CREISSELS Denis (2006a.), *Syntaxe générale, une introduction typologique, catégories et constructions*, volume 1, Paris, Lavoisier.

DUBOIS Jean et ali (2001), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 516 p.

HOUIS Maurice (1977) , « Plan de description systématique des langues négro-africaines», in *Afrique et Langage*, no7, Lyon, pp.5-65.